

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 avril 2026

LISTE DES DELIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE

Objet du dossier	Décision
1. Délégations du conseil municipal au Maire au titre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	Unanimité
2. Délégation du Conseil Municipal au Maire en matière de gestion active de la dette et de la trésorerie	Unanimité
3. Fixation des conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres de la commission d'appel d'offres et de la commission de délégations de service public et de concessions	Unanimité
4. Fixation du nombre et élection des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale	<p>Nbre de sièges Unanimité à la fixation du nombre de sièges à 8</p> <p>Attribution des sièges Majorité municipale 6 sièges Nouveau Cap 1 siège Voies Communes 1 siège</p>
5. Constitution des commissions municipales permanentes en application de l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	38 voix Pour /5 abst.